FTI - Développement de l'hôtellerie en ville moyenne

Le programme de France Tourisme Ingénierie « hôtellerie en ville-moyenne » a pour ambition d'aider à développer une offre réinventée d'hébergement touristique de centre-ville, de conforter les trajectoires d'attractivité des villes-moyennes par l'activité touristique et de consolider de véritables destinations touristiques alternatives, entre ville et campagne.

Programme d'appui au développement de l'hôtellerie en ville moyenne

De nombreuses villes moyennes ont longtemps connu des dynamiques d'attractivité défavorables (vers les métropoles) et une relative paupérisation des centres-villes (vers les périphéries).

Ces trajectoires se sont souvent accompagnées de la raréfaction progressive de leur offre en hébergement touristique : baisse de la demande, manque d'investissements (obsolescence), difficultés de transmission (retraites), concurrence d'offres alternatives en périphérie, manque de rentabilité, baisse de l'attractivité…

Aujourd'hui, la dynamique change avec un regain d'attrait pour ces villes à taille humaine, accompagnée par une exigence d'accessibilité et de proximité pour des escapades touristiques.

Dans une volonté de reconquête et de mise en mouvement des centres-villes, largement soutenues par des politiques publiques sur les volets logement et commerce (plan « Action Cœur de Ville ») le tourisme a tout son rôle à jouer pour participer à l'activité locale avec ses retombées, sa fréquentation et sa capacité d'animation et de valorisation économique.

L'intégration du volet touristique dans les stratégies locales repose, pour attirer et fixer les touristes et leur capacité contributive, sur la rénovation, la transformation et le renouvellement du parc d'hôtellerie-restauration. Cette offre d'hébergement « de passage ou de séjour », correspondant aux standards et aux envies des clientèles, est un facteur essentiel de l'animation de la vie locale et de l'attractivité économique et touristique des territoires.

Pour accompagner les acteurs territoriaux, collectivités publiques et opérateurs privés, dans leur projet de développement hôtelier en centre de ville moyenne, la Banque des Territoires, l'Etat (ANCT) et Atout France sont actuellement mobilisés pour mettre à disposition des porteurs de projets des capacités d'ingénierie à des conditions financières attractives. Les projets peuvent concerner des établissements existants ou des établissements à créer à partir d'opportunités foncières ou immobilières.